



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

convention fiscale avec les États-unis

Question écrite n° 83979

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la question de l'application de la convention fiscale entre la France et les États-unis. •À l'heure actuelle, de nombreux Français sont pénalisés par l'absence systématique d'information de la part des autorités françaises concernant cette convention. Pis encore, les interprétations divergent de chaque côté de l'Atlantique, qu'il s'agisse de la part des banques françaises ou de l'Internal Revenue Service, ce qui donne lieu à des situations parfois catastrophiques pour certains de nos compatriotes, qui réclament aujourd'hui une clarification et la création d'un support de services censés les aiguiller au sujet de cette convention. Il lui demande par conséquent si le Gouvernement entend répondre aux aspirations légitimes de ces français établis aux États-unis.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83979

Rubrique : Traités et conventions

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4856